

Compte-rendu de la réunion Du conseil d'administration extraordinaire

242 place des écoles 40170 LIT et MIXE

Le 13 mars 2025 à 10h

Membres présents

BONNEVAL Thierry	DUBERTRAND Jean-Louis	LESOURD Marie-Aude
AUGIER Blanche	DUPONT Isabelle	MALLORANT Claudine
BERTIER-Elie Marc	FRÉRET Françoise	MONTAUT Annie
BIDAUD Michelle	FRÉRET Thierry	SOMBRET Arlette
BOBÉE Christine	LAMARQUE Jean-Pierre	SUBILEAU Éric
CASASSUS Bernadette	LE BACQUER Annick	

Membres excusés ou absents

BALANT Marie (excusée)	DEUSTCH Laszlo (Absent et démissionnaire)
BALDIN Josiane (excusée)	DUBOSCQ Christine (absente)

Pas d'ordre du jour déterminé.

La réunion débute à 10h05

Le président informe les membres du CA qu'il a créé un nouveau groupe du CALM sur WhatsApp.

Il explique ensuite la démission, pour raison personnelle, de notre ami Laszlo DEUSTCH meneur de notre belle fête de la soupe. Ses idées, son humour, son sourire, sa générosité pour le club, mais aussi pour les autres, son bel accent et sa précieuse aide dans le club nous manqueront énormément. Nous espérons bien qu'il reviendra.

À la suite de cette démission, la fête de la soupe est compromise pour cette année, d'autant plus que la date prévue le 26 avril 2025, ne peut être retenue. Le barnum que le CALM devait utiliser ce jour, n'est pas disponible. Cette fête ne pourrait finalement s'effectuer que le 12 avril, date très proche et par conséquent difficile à organiser.

Après un vote à l'unanimité, la fête de la soupe est annulée pour 2025.

La fête de la musique proposée avec beaucoup d'enthousiasme par Laszlo, sera sans doute annulée. Apparemment, très peu de groupes de musique invités ont répondu, mais l'absence de cet organisateur est un manque évident. Nous le remercions pour toutes ses idées et ses implications au sein du club.

La date du vide-greniers (29 juin 2025) arrive aussi, et la préparation de cet évènement va débiter par une réunion des bénévoles, très rapidement.

Les crêpes que l'on espère encore cette année seront vendues 3€ le paquet de 6 (vote des prix à la réunion des présidents d'association). Le prix de 3,50€ les 6 crêpes, appliqué l'an passé le jour des grillades au cap, a été reproché par les autres associations. Le club perdrait la somme de 250€ pour 3000 crêpes (500 paquets de 6), mais cette perte serait compensée par un autre stand, comme le stand des hot-dogs. La confection, la cuisson, le sucrage et l'emballage des crêpes demandent beaucoup de travail et mobilisent beaucoup de monde certes, mais ce dessert est non seulement très apprécié, mais attire aussi énormément de monde lors des manifestations et profite aussi aux autres stands.

Un changement éventuel de traiteur pour le prochain repas est proposé. Le dernier traiteur (traiteur Landais) était excellent, mais des propositions de menus et de tarifs peuvent être demandées chez ce nouveau traiteur.

Thierry et Françoise FRÉRET annonce leur départ de LIT ET MIXE d'ici quelques mois pour se rapprocher de leur famille.

La démission d'un administrateur, le départ du vice-président et de la secrétaire adjointe permettent l'accession à trois postes au sein du CA et du bureau. Le président recherche trois candidats qui seront cooptés en temps voulu. A ce jour, deux personnes pourraient être intéressées.

Christine BOBÉE de la commission voyages demande si le CALM participe financièrement à la sortie frontière d'IBARDIN et des caves au tarif de 50 / 52€ la journée pour une base de 40 personnes. Après discussion, le CA décide une participation de 25€ par personne. Le tarif du voyage sera donc de 27€/personne y compris le repas à 17,90€.

Une réunion aura lieu avec les autres clubs pour occuper au maximum le bus et une date sera arrêtée pour retenir sa place. Après cette date, les places restantes seront proposées à des personnes extérieures aux clubs.

Le tarif préférentiel de 27€ ne concerne que les adhérents du CALM. Tous les autres participants paieront le tarif normal.

Nos remerciements vont à Christine BOBÉE dont les voyages sont très appréciés et très bien organisés.

Une nouvelle adhérente, nouvelle Litoise et nouvelle au sein du CA, Mme Arlette SOMBRET se présente. Annick LE BACQUER lui propose de s'intégrer dans une activité, si bien sûr elle le désire. Après réflexion, elle donnera une réponse.

Le président remercie tous les membres du conseil d'administration.

La réunion se termine à 12h00.